

(MAJ le 03/09/2021)

QUE DOIT-ON FAIRE POUR OBTENIR UN NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE

APRES UN SOLDE NUL ?

Une invalidation par solde de points nul vous interdit d'obtenir un nouveau permis avant un délai de 6 mois ou de 1 an (récidive) à compter de la date de remise de votre titre au Préfet ou, si le titre de circulation a déjà été retiré (suspension...), à compter de la date de notification (distribution) de la lettre 48 SI portant injonction de restituer son permis de conduire.

Vous pouvez entreprendre les démarches administratives préalables (visites médicale et psychotechnique) dès le début de l'annulation et vous présenter à l'examen du permis de conduire au cours de cette période, durant laquelle aucun titre de conduite ne pourra être délivré.

La prise de rendez-vous auprès de la commission médicale des permis de conduire s'effectue sur le site départemental des services de l'état dans l'orne sur internet avec le lien suivant : <https://www.rdv.orne.gouv.fr> en cas d'infraction liée à l'alcool ou aux stupéfiants.

Pour les autres cas le rendez-vous et à prendre directement chez un médecin agréé (cf liste au verso)

Une fois les examens médicaux effectués, vous pourrez vous inscrire en Auto-école.

Vous n'aurez que le Code à repasser si :

1* le permis dont vous étiez titulaire avait plus de 3 ans à la date de notification (distribution ou avis de passage de la lettre 48 SI).

2* Vous vous inscrivez à l'épreuve du code 9 mois au plus tard à partir de la remise de votre permis à la préfecture.

3* vous avez moins d'1 an d'annulation.

Vous remplissez ces trois conditions, la réussite au Code (ETG) **vous permettra de récupérer l'ensemble des catégories détenues au moment de l'invalidation.**

En revanche, si l'une des trois conditions n'est pas remplie, **vous aurez à repasser le code et l'épreuve pratique pour chaque catégorie.**

VILLE	NOM – PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
Département 61 - Orne			
ALENCON	GALPIN Gilles	37, avenue de Quakenbrück – 61000 Alençon	02.33.26.22.63
ALENCON	MEURISSE Philippe	111 avenue de Courteille – 61000 Alençon	02.33.28.09.10
ALENCON	ROCFORT Pascal	37/39 avenue de Quakenbrück – 61000 Alençon	02.33.26.19.59
HELOUP	CAILLET Didier	24 route de St Germain du Corbéis – 61250 Heloup	02.33.26.57.97
FLERS	BLANQUET Jacques	24 rue Richard Lenoir – 61100 Flers	02.33.64.33.40
FLERS	GUIBERT Jérôme	14 bis, rue Charles Mousset – 61100 Flers	02.33.64.01.37
ST GEORGES DES GROSEILLERS	MARY Didier	2 rue du Prieuré – 61100 St Georges des Groseillers	02.33.30.49.24
TRUN	SAVERGNE Marc	4 place Docteur Amourel – 61160 Trun	02.33.36.70.11
Département 14 - Calvados			
FALAISE	HURELLE Gérard	3, Bd de la Libération – 14700 Falaise	02.31.40.06.00
LISIEUX	LEBARBE Hervé	57 bis Bd Ste Anne – 14100 Lisieux	09.71.00.45.80
MOYAUX	DURAND Patrick	14 rue Gustave Flaubert – 14590 Moyaux	02.31.63.18.18
PONT D'OUILLY	BOQUET Gérard	3 passage des 2 Porches – 14690 Pont d'Ouille	02.31.68.64.99
VIRE	RENDU Geoffrey	23, rue Émile Chenel – 14500 Vire	02.31.68.03.55
Département 28 – Eure et Loir			
NOGENT LE ROTROU	RICHARD Jean-Jacques	58 Rue Paul Deschanel – 28400 Nogent le Rotrou	02.37.52.53.23
Département 50 - Manche			
ST POIS	SOLTY Stéphane	16 bis route de Saint-Laurent de Cuves – 50670 St Pois	02.33.79.00.99

CENTRES D'EXAMENS PSYCHOTECHNIQUES	TÉLÉPHONE
A.A.C TEST PSYCHO	04.78.32.84.79 ou 02.78.77.02.77
A.C.C.A	02.31.46.07.81
A.E.F.S.R (Sées et Argentan)	06.21.25.13.24
A.F.P.A	02.31.29.38.02
Centre J.SALOT (CJS)	02.31.78.20.94
PSY'ACTION	06.27.27.48.91
FRADET D	06.81.39.90.22
AAAEP	02.44.84.80.50
Reflex Auto Moto Ecole	02.33.39.28.28
AABAC	02.51.82.58.04
SARL MELUSINE COURILLEAU	02.99.33.12.98 ou 06.99.22.18.15
GOGCE EMEL	06.62.15.50.79
NEOPERMIS	04.42.12.65.96
SARL DELIS FORMATION	02 33 35 98 87